

Nous, associations et syndicats, sommes engagés pour répondre aux urgences sociales, environnementales et démocratiques, pour la justice sociale et l'égalité des droits. Nous agissons pour un avenir solidaire. Nous refusons le glissement ultra-libéral et ultra-autoritaire de notre société. Nous voulons une autre politique, axée sur les besoins de la population. C'est pourquoi,

Nous dénonçons la « *Nuit dite du Bien Commun* » annoncée le 5 juin à Nantes.

Pierre-Édouard Stérin, milliardaire fondateur des coffrets-cadeaux *Smartbox*, avec lesquels il a bâti une immense fortune (estimée à 1,4 milliard d'euros), a fondé en 2017 le *Fonds du Bien Commun* et veut faire croire qu'il est un mécène distribuant son argent aux associations. En réalité, utilisant une situation où nombre d'associations ont aujourd'hui des difficultés financières, ce *Fonds du Bien Commun* est une entreprise idéologique de récupération qui cherche à s'appuyer sur le champ associatif pour se donner une image et étendre son influence.

Le *Fonds du bien commun* est en fait une façade du véritable projet de P-É. Stérin qui s'appelle PERICLES (pour *Patriotes, Enracinés, Résistants, Identitaires, Chrétiens, Libéraux, Européens, Souverainistes*). Ce projet remet en cause les droits des femmes, le droit à l'avortement, l'égalité entre les femmes et les hommes, les droits des personnes LGBTQIA+, l'accueil des personnes migrantes, la lutte contre le racisme et l'antisémitisme, la laïcité... Ce plan vise à faire gagner les idées de l'extrême droite et des droites extrêmes dans les têtes et dans les urnes. P-É. Stérin y investit 150 millions d'euros.

P-É. Stérin est pour l'extrême droite ou au moins la frange la plus conservatrice de la droite en France ce qu'est Elon Musk pour Donald Trump aux U.S.A. En effet, il est ultra-libéral et excédé par les impôts ; il est exilé fiscal en Belgique et n'a pas répondu à sa convocation devant la commission d'enquête de l'Assemblée nationale portant sur « *l'organisation des élections en France* ».

Ainsi le *Fonds du Bien Commun* est fondé et financé par une personne milliardaire qui promeut la charité mais refuse l'impôt.

Les associations qui bien souvent pallient les obligations de l'État en matière d'accès aux droits : logement, santé, culture... ont besoin de lever des fonds car elles souffrent de plus en plus du désengagement de l'État et de surcroît de la région. Or, la personne initiatrice du *Fonds du Bien Commun* s'oppose à l'impôt tout en organisant des « *Nuits du Bien Commun* » présentées comme des galas de charité.

.../...

.../...

Au contraire, pour nos associations et syndicats, la justice fiscale passant par la juste répartition de l'impôt et des cotisations sociales « *de chacun selon ses moyens* », est le chemin pour répondre aux besoins de la population, financer la Sécurité sociale et remettre en place par exemple des services publics dignes de ce nom.

Pour nos associations et syndicats, le Bien Commun, c'est une situation où la Société fait le nécessaire pour garantir à toutes et à tous les conditions nécessaires à une vie digne : la formation et l'emploi, la nourriture, le logement, la santé, l'éducation, la culture... La charité ne peut pas remplacer le respect des droits, de l'égalité en droits et de la justice sociale. C'est pourquoi,

Nous disons que ces *Nuits du Bien Commun* ne sont pas les bienvenues à Nantes comme ailleurs

et invitons les personnes et les associations, malgré la réduction des budgets qui leur sont alloués, à ne pas y participer.

Signataires : Alternatiba, Attac, Comité du Souvenir/Résistance 44, Confédération Générale du Travail (CGT), France Palestine Solidarité (AFPS), Fédération des Amicales Laïques-Ligue de l'Enseignement (FAL), Fédération Syndicale Unitaire (FSU), GIGNV, Ligue des droits de l'Homme (LDH), Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples (MRAP), Syndicat des Avocats de France (SAF)